

2014 / 2015

BPJEPS GOLF

DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION BPJEPS GOLF

Nos dates :

- DOSSIER D'INSCRIPTION : à partir de janvier 2014
- JOURNEE DE POSITIONNEMENT : 04 et 05 septembre 2014
- DEBUT DE FORMATION : 29 septembre 2014
- FIN DE FORMATION : septembre 2015



EGF FORMATION - GOLF DE BARBAROUX
Route de Cabasse 83870 - Brignoles
Tel : 0952333333
E-mail : contact@eqf.fr

Le métier

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) est un diplôme professionnel de niveau IV, créé par le décret n° 2001- 792 du 31 août 2001. Il vise un emploi d'animateur intervenant à des fins éducatives ou sociales, dans les domaines des activités physiques, sportives, socioéducatives ou culturelles.

Le titulaire du BPJEPS spécialité golf exerce le métier de moniteur de golf.

Le métier de moniteur consiste dans l'activité golf, à animer, initier, perfectionner et préparer au premier niveau de compétition.

Le métier de moniteur de golf comporte 4 grands types de fonctions...

- ➔ Mise en œuvre des activités golfigues (animation, initiation, perfectionnement et préparation au premier niveau de compétition dans le cadre d'interventions collectives ou individuelles)
- ➔ Participation aux actions de promotion et de développement de la structure
- ➔ Accueil et information des pratiquants
- ➔ Participation au fonctionnement et à la gestion de la structure

Où exerce-t-il ?

- ➔ dans un golf associatif
- ➔ dans un golf commercial
- ➔ dans un practice
- ➔ dans une structure de tourisme et de loisirs
- ➔ dans une structure permanente ou saisonnière
- ➔ à titre libéral en dispensant des cours à des particuliers ou à des groupes

Conditions d'accès à la formation

- ➔ être âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique
- ➔ être titulaire de l'AFPS ou de la PSC1
- ➔ pouvoir attester d'un index inférieur à 7 certifié par la Direction Technique Nationale
- ➔ satisfaire aux épreuves de sélection

Contenu de la formation

Durant toute la durée de la formation, les élèves moniteurs sont salariés de l'entreprise (contrat de professionnalisation) et perçoivent un salaire (entre 65 et 75% du SMIC). Leur formation est prise en charge par l'employeur par l'intermédiaire d'un OPCA (Uniformalion).

Cette formation vise l'acquisition de compétences professionnelles réparties en 10 UC (Unités capitalisables) :

- UC 1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 Préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- UC 5 Préparer une action d'animation en golf
- UC 6 Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en golf
- UC 7 Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles en golf
- UC 8 Conduire une action éducative en golf
- UC 9 Maîtriser les outils et les techniques de l'activité en golf
- UC 10 Préparer son Projet Personnel Professionnel

DOSSIER DE CANDIDATURE

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sports Activités golf

Tests de Vérification des Exigences Préalables à l'entrée en formation : **le lundi 29 septembre.**

NOM - Prénom :

Epouse :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° sécurité sociale

PHOTO

ADRESSE COMPLETE :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse e-mail :

Demande mon inscription au BPJEPS Golf et certifie sincères et véritables les renseignements figurant sur cette demande.

Fait à : le :

Signature

Coût de la formation - tarif révisable au 1er janvier

Frais de sélection 100.00 euros

Frais Forfaitaires de positionnement 100.00 euros

Frais pédagogiques 8700.00 euros

La préparation au BPJEPS spécialité golf est proposée par EGF FORMATION.

Cette formation se déroule en alternance sur une durée de 12 mois.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Formation Initiale

Dernière classe fréquentée : date :

Dernier diplôme scolaire obtenu

(cochez la case et joindre photocopie du diplôme) :

Premier cycle :

- CAP
- Brevet des Collèges
- BEP

Second cycle :

- BAC (préciser la série)

Enseignement supérieur :

- BTS
- DUT
- Licence
- Master
- Autre (à préciser)

Si Licence STAPS, option :

Si Master STAPS, option :

Formation Complémentaire

Depuis la fin de votre scolarité, qu'avez-vous suivi comme formation complémentaire ?

- date :

- date :

Diplômes du champ Jeunesse et Sports

(cochez la case et joindre photocopie du diplôme)

- Brevet de Surveillant de Baignade
- BAFA
- BNSSA
- BAFD

Tronc Commun du BEES 1er degré

Tronc Commun du BEES 2ème degré

BPJEPS option :

B.E.E.S. option :

B.E.A.T.E.P.

Diplômes du champ fédéral

Possédez-vous des diplômes fédéraux ? OUI NON

Si oui Lesquels :

.....

Situation actuelle

→ Vous avez une activité professionnelle :

- Indépendant Agent titulaire Etat/Collectivité
 Salarié Agent non titulaire Secteur privé

Quel est votre type de contrat ?

- CDI CDD (durée du contrat :) Autre (à préciser)

Etes-vous en Congés Individuel de Formation ? OUI NON

→ Vous n'avez pas d'activité professionnelle :

Etudiant
Formation : Lieu :
Serez-vous toujours ETUDIANT durant la formation ? OUI NON

Demandeur d'emploi
Inscrit Polemploi Agence de : Depuis le :
Bénéficiaire de l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi OUI NON
Date de fin des droits :

Autre situation (Préciser) :

MODALITES DE FINANCEMENT

Bénéficiez-vous d'un financement ? OUI NON

Si oui, précisez lequel ?

Fait à : le : Signature

EGF FORMATION
GOLF DE BARBAROUX
Route de Cabasse
83870 - Brignoles
Tel : 0952333333
e-mail : contact@egf.fr

Droit à l'Image

Je soussigné(e)

.....

Autorise EGF FORMATION, à utiliser mon image pour la promotion de l'établissement et pour toutes ses productions sur les différents supports de communication connus ou à venir.

OUI

NON

Le

(Manuscrit « bon pour autorisation »)

Signature

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Clôture des inscriptions 01 septembre (possibilité de dérogation selon le nombre de dossiers déposés à cette date)

Les candidats au test de sélection pour l'entrée en formation du BPJEPS activités Golf, doivent remettre ce dossier dûment rempli, accompagné des pièces suivantes :

- Pour les amateurs, l'attestation de niveau de jeu originale de la Direction Technique Nationale de la FFGolf (voir fiche de Demande d'attestation de niveau de jeu),
- Pour les joueurs professionnels, une attestation originale de la Direction Technique Nationale de la FFGolf validant les résultats obtenus sur les différents circuits (demande à adresser par mail : golfpro@ffgolf.org),
- 3 photos d'identité portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1ère page),
- 2 copies recto verso (signées) de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans,
- Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) (anciennement AFPS),
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du GOLF datant de moins de 3 mois,
- Une attestation d'assurance individuelle ou de responsabilité civile (voir avec votre assurance habitation, véhicule, etc..) couvrant vos accidents personnels, vos activités durant les épreuves de sélection et en cas d'admission durant votre formation (activités sportives, déplacements, etc),
- Copie de votre attestation de sécurité sociale,
- Un Relevé d'Identité Bancaire (à titre de garantie de paiement pour EGF FORMATION),
- Un chèque daté et signé, libellé à l'ordre EGF FORMATION de 100 € pour les frais d'inscription *(non remboursables),
- 4 enveloppes :
1 enveloppe format 22,8 x 32,5 affranchie à 1,40 € et portant votre adresse
3 enveloppes format 22,8 x 16,2 affranchies à 0,95 € et portant votre adresse
- Copies des diplômes, licence sportive, attestations, etc...
- Le cas échéant, votre dernier certificat de travail, portant mention des heures réelles effectuées.
- CV avec lettre de motivation
- Extrait du casier judiciaire, bulletin N°3 (<https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>) attention délai de plusieurs jours avant de la recevoir

MODALITES DE SELECTION

Les épreuves de sélection du BPJEPS s'organisent en 2 temps :

- **Conditions préalable d'admission en BPJEPS Golf fixées par les textes officiels (annexe III de l'arrêté du 9 juillet 2002 portant création de la spécialité golf du BP JEPS)**
 - Etre titulaire du PCS1
 - Disposer d'un certificat médical autorisant la pratique du golf
 - Avoir un certain niveau technique en golf : Homme (Maximum 7.4 avec minimum 2 cartes avec un score maximum SSJ +7 dans 2 épreuves) Femme (Maximum 9 avec minimum 2 cartes avec un score maximum SSJ +9 dans 2 épreuves)
 - Trouver une structure d'accueil (golf) pour réaliser l'alternance
 - Etre âgé de 18 ans.

- **Les sélections comprennent le contrôle de la possession par le candidat des exigences préalables (ci-dessus) :**

1. Test de 1h30 Passeport Informatique Multimédia

Sur l'utilisation de l'outil informatique dont voici le contenu regroupées autour de 5 grands objectifs

- S'approprier et utiliser un équipement informatique
- Créer et exploiter un document numérique
- Utiliser les services de l'Internet
- Communiquer et échanger sur l'Internet
- Connaître les droits et les règles d'usage sur l'Internet

Rq : : Les titulaires du volet 2 du PIM (passeport pour l'Internet et le Multimédia) ou du B2I (Brevet Intenet et Informatique) sont exemptés du présent test .

2. Epreuve écrite de 1h30 (note/20 coef 1)

A partir d'un texte de 3 à 5 pages dactylographiées en rapport avec le golf. Cette épreuve est destinée à évaluer les capacités des candidats à **comprendre, synthétiser et discuter** les informations contenues dans le texte (Note éliminatoire 5/20).

3. Test de Jeu : effectuer 9 trous en parties de 3 ou 4 (note/20 coef 1)

Classement des candidats et notes en fonction d'un barème (remis le jour de l'épreuve)

4. Entretien avec le jury de 30 minutes maxi (note/20 coef 1)

A partir d'un curriculum vitae (CV), remis au jury au moment de cet entretien, faisant état de l'expérience sportive et, éventuellement, d'animation du (de la) candidat(e). Cette épreuve est destinée à **évaluer la pertinence du projet professionnel** du (de la) candidat(e) ainsi que ses motivations pour le métier de moniteur de golf.

Le CV sera présenté sous la forme d'un document dactylographié composé de 3 parties :

- Etat civil, études, diplômes obtenus, le cas échéant la situation professionnelle.
- Compte rendu d'activité du candidat relatant son expérience en tant que sportif (niveau, palmarès, stages, ou le cas échéant, en tant qu'animateur)
- Exposé des motivations et présentation du projet professionnel.

Remarque :

"L'attestation de niveau de jeu" est une des exigences préalables contrôlées par la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Golf lors des demandes d'inscription aux épreuves de sélection. Elle doit faire l'objet d'une demande écrite du candidat auprès du directeur technique national de la fédération française de golf (utiliser le formulaire de demande contenu dans le dossier d'inscription).

En l'absence de cette attestation, une candidature n'est pas recevable.

Une Bonification de points sera accordée en fonction du barème suivant :

la meilleure place entre le classement final des deux années précédentes, et, pour l'année en cours, le classement arrêté à la date limite des inscriptions.

- de la 1^{ère} à la 30^{ème} place : 5 points
- de la 31^{ème} à la 60^{ème} place : 4.5 points
- de la 61^{ème} à la 90^{ème} place : 4 points
- de la 91^{ème} à la 120^{ème} place : 3.5 points
- de la 121^{ème} à la 150^{ème} place : 3 points
- de la 151^{ème} à la 180^{ème} place : 2.5 points
- de la 181^{ème} à la fin du classement : 2 points

Pour les joueurs professionnels, l'attribution de cette bonification se fera après étude par le jury des résultats obtenus sur les différents circuits.

Statut du stagiaire et financement de la formation

La formation des candidats embauchés dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation*** est financée par un OPCA (UNIFORMATION pour les structures relevant de la Convention Collective Nationale du Golf).

Les frais de formation des **candidats déjà salariés d'un golf peuvent :**

- soit faire l'objet d'un financement par l'OPCA au titre **d'une période de professionnalisation**
- soit être financés au titre du **plan de formation de l'entreprise** en étant imputés sur le budget spécifique du golf (pour les golfs d'au moins 10 salariés) ou sur les fonds mutualisés de la branche dans la limite des fonds disponibles.

La formation des candidats **demandeurs d'emploi** peut faire l'objet d'un financement auprès d'organismes tels qu'un Conseil Régional, ASSEDIC, ANPE ou Direction Départementale du Travail et de l'Emploi en fonction de la situation du candidat au regard de l'emploi.

**Les candidats qui auront, préalablement aux sélections, négocié avec une entreprise le principe d'une alternance en contrat de professionnalisation, devront fournir, lors de l'épreuve d'entretien, une attestation rédigée et signée par le directeur de cette structure.*

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation
OUI NON

Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation
OUI NON

Joindre impérativement l'attestation de prise en charge de votre futur employeur

Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation
OUI NON

Joindre impérativement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

Vous prenez en charge la totalité des frais pédagogiques de la formation
OUI NON

Vous intégrez la formation dans le cadre du dispositif P.A.S (Parcours Animation Sport)
OUI NON

Joindre impérativement la copie de la notification adressée par la DRJSCS.

PRISE EN CHARGE FORMATION INITIALE

Je souhaite que mon dossier d'inscription soit étudié par l'organisme de formation pour éventuellement bénéficier d'une prise en charge **partielle** du Ministère de la Santé et des Sports.

Joindre copie de votre carte d'étudiant ou copie du dernier diplôme obtenu.

**Prenez le temps de consulter la réglementation spécifique aux contrats de professionnalisation (Ages, rémunérations, ...etc)*

DEMANDE D'ATTESTATION DE NIVEAU DE JEU

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

Portable :

n° de licence :

Demande à la FFGolf de m'adresser mon « attestation de niveau de jeu »*.

Cette dernière me sera délivrée par la Direction Technique Nationale si mon niveau de jeu est inférieur ou égal à 7.4 en ayant réalisé au minimum 2 cartes avec un score inférieur ou égal à SSS +7 dans deux épreuves de type Grands Prix et/ou Epreuves Fédérales, les tours d'une même compétition ne comptant que pour une seule carte.

Fait à : le :

Demande à adresser à Monsieur le directeur technique national, fédération française de golf, 68 rue Anatole France, 92309 Levallois-Perret Cedex

Signature :

* L'attestation de niveau de jeu est délivrée, sous 48 heures uniquement par courrier, en deux exemplaires originaux, l'un étant destiné au dossier d'inscription aux épreuves de sélection, l'autre étant conservé par le candidat.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné

Dr

atteste que l'état de santé de M.....

ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des
activités physiques et sportives.

Fait à, le

Cachet

Signature du médecin

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

N° Tél. :

Lien de Parenté éventuel :

Coordonnées d'une autre personne à prévenir :

NOM..... Prénom :

N° Tél :

Lien de parenté éventuel :

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

(le cachet de la poste faisant foi)

01 septembre 2014

DOSSIER A RETOURNER A :



EGF FORMATION - GOLF DE BARBAROUX
Route de Cabasse
83870 - Brignoles

Tel : 0952333333
GSM : +33 (0)688983961
E-mail : contact@egf.fr

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ-NOUS**

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

EGF FORMATION a bien reçu votre dossier d'inscription **complet**.

Vous serez averti(e) par courrier de la suite donnée à votre dossier.

Une convocation vous sera adressée avant la date des tests d'entrée.

Nous vous demandons de contacter impérativement EGF FORMATION dans l'hypothèse où cette

convocation ne vous serait pas parvenue une semaine avant la date prévue pour les épreuves.

EGF FORMATION - GOLF DE BARBAROUX
Route de Cabasse
83170 - BRIGNOLES

Nom.....

Prénom :

Adresse :

Ville

Cadre réservé à l'organisme de formation

Dossier reçu le :

VISA

DEMANDE D'ALLEGEMENTS OU DE DISPENSES

Toute demande doit être justifiée avec des pièces justificatives (photocopies des diplômes, certificats de travail, de stage...).

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Spécialité GOLF**

Nom.....

Prénom :

Après consultation du référentiel de formation, vous pouvez formuler une demande d'allègement de temps de formation qui sera étudiée lors du positionnement.

Les allègements de dispense pas de la certification de l'UC concernée.

Allègement demandé	Diplôme ou autre compétence acquise motivant la demande
UC : % d'allègement :	
UC : % d'allègement :	
UC : % d'allègement :	
UC : % d'allègement :	
UC : % d'allègement :	

Joindre les justificatifs des diplômes ou emplois antérieurs motivant la demande

IMPORTANT

Les titulaires de l'attestation de réussite à la partie commune du BEES 1er degré ou à la formation générale aux métiers sportifs obtiennent de droit l'équivalence des UC 1, 2 et 3.

Les candidats ayant obtenu l'UF générale du BEATEP obtiennent de droit l'équivalence des UC 1 et 4.

Les candidats ayant obtenu l'UF pédagogique du BEATEP obtiennent de droit l'équivalence des UC 2 et 3.

Signature :